PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 10 juillet 2023 à 19h30 à la Salle municipale du 29, rue de la Fabrique, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Guillaume Giroux

Siège #2 - Chantale Thivierge

Siège #3 - Alexandre Dubuc-Ringuette

Siège #4 - Patricia René

Siège #5 - Sylvain Garant

Est/sont absents:

Siège #0 - Brigitte Guay

Siège #0 - Caroline Levasseur

Siège #6 - Émilie Legras

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Francine Drouin. Un employé de la municipalité est aussi présent : Brigitte Guay, directrice des finances

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme Francine Drouin, mairesse, nomme les élu.e.s présent.e.s à la séance et adresse le mot de bienvenue.

2023-07-108

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Séance ordinaire du 5 juin 2023
 - 3.2 Séance extraordinaire du 27 juin 2023
- 4 ACCEPTATION DES COMPTES
 - 4.1 Adoption des comptes de juin 2023
- 5 LÉGISLATION
- **5.1** Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2023-249 « Règlement portant sur la prévention des incendies »
- **5.2** Adoption du premier projet de règlement # 2023-249 « Règlement portant sur la prévention des incendies »
- 6 DOSSIERS EN COURS
 - 6.1 Adhésion à la prochaine génération du 9-1-1
 - 6.2 PAVL Volet Entretien: Présentation d'une demande de financement
 - 6.3 Offre de service PCA Services corporatifs
- **6.4** PROJET D'ENTENTE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES APPALACHES ET LA VILLE DE THETFORD MINES CONCERNANT LA COUR MUNICIPALE ET LES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS SUR LES ROUTES NUMÉROTÉES
 - 6.5 EMBAUCHE CONSULTANT MARC-ANDRÉ PARÉ
- 7 COMITÉ DES ÉLUS (ES)
- 8 (S'IL Y A LIEU) AFFAIRES NOUVELLES
 - 8.1 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE TRÉSORIER ADJOINT
- 9 CORRRESPONDANCE DE LA MAIRESSE
- 10 PÉRIODE DES QUESTIONS
- 11 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Patricia René et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-07-109

3.1 - Séance ordinaire du 5 juin 2023

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil affirment en avoir fait lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023

ADOPTÉE

2023-07-110

3.2 - Séance extraordinaire du 27 juin 2023

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2023 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil affirment en avoir fait lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guillaume Giroux et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2023.

ADOPTÉE

4 - ACCEPTATION DES COMPTES

2023-07-111

4.1 - Adoption des comptes de juin 2023

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

ATTENDU QU'un montant de 184 422,37 \$ est déboursé à même le fonds général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alexandre Dubuc et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1er au 30 juin 2023, pour un montant de 184 422,37 \$.

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

2023-07-112

5.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2023-249 « Règlement portant sur la prévention des incendies »

Je, soussigné(e), Patricia René, conseiller(ère), donne avis de motion que le règlement # 2023-249 ayant pour objet la prévention des incendies sera présenté lors d'une séance ultérieure. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Il a été mentionné au Conseil quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

0----

Conseiller(ère)

2023-07-113

5.2 - Adoption du premier projet de règlement # 2023-249 « Règlement portant sur la prévention des incendies »

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 10 juillet 2023, il est proposé par Patricia René et résolu à l'unanimité que le premier projet de règlement # 2023-249 concernant la prévention des

incendies soit adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

6 - DOSSIERS EN COURS

2023-07-114

6.1 - Adhésion à la prochaine génération du 9-1-1

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas encore signé l'entente avec Bell pour le 9-1-1 prochaine génération;

ATTENDU QUE le 9-1-1 de prochaine génération est un service d'urgence à l'ère des nouvelles technologies qui améliorera le système d'urgence et qui permettra l'introduction de nouvelles fonctionnalités, qu'il assurera la prise en charge de nouveaux types de médias (messages textes, images, vidéos, etc.) ainsi que la possibilité de transmettre ces données aux intervenants d'urgence (policiers, ambulanciers, pompiers);

ATTENDU QUE le service assurera la localisation précise des appelants cellulaires et une meilleure interconnexion entre les différents services d'urgence à l'échelle régionale et nationale;

ATTENDU QUE BELL a été nommé par le CRTC comme étant le fournisseur de service de télécommunication responsable de l'intégration du 9-1-1 de prochaine génération au Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Garant et résolu unanimement, d'adhérer au service 9-1-1 prochaine génération et d'autoriser Mme Francine Drouin, mairesse de signer tous les documents nécessaires en ce sens.

ADOPTÉE

2023-07-115

6.2 - PAVL - Volet Entretien: Présentation d'une demande de financement

Il est proposé par Alexandre Dubuc et résolu unanimement, d'autoriser le conseil municipal à présenter une demande d'aide financière auprès du Ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et d'autoriser ce dernier à signer tous les documents requis à cette demande.

ADOPTÉE

2023-07-116

6.3 - Offre de service PCA Services corporatifs

ATTENDU QUE la municipalité doit déposer ses États financiers annuellement au ministères des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la municipalité est très satisfaite des services obtenus par la firme comptable PCA Services corporatifs pour l'audit de son année financière 2022;

ATTENDU QUE la firme PCA Services corporatifs a présenté son offre de service au coût de 18 000\$ pour 2023, 18 250 \$ pour 2024 et 18 500 pour l'année 2025:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'accepter l'offre de service de la firme comptable PCA services corporatif pour les années 2023, 2024 et 2025.

ADOPTÉE

2023-07-117

6.4 - PROJET D'ENTENTE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES APPALACHES ET LA VILLE DE THETFORD MINES CONCERNANT LA COUR MUNICIPALE ET LES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS SUR LES ROUTES NUMÉROTÉES ATTENDU l'entente signée entre le ministre de la Justice du Québec, le directeur des poursuites criminelles et pénales et la Ville de Thetford Mines relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale de Thetford Mines daté du mois de mai 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a reçu une 2e copie de l'entente le 13 juin 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a manifesté par voie de résolution son retrait de l'entente lors de la séance ordinaire du conseil du 5 décembre 2022;

ATTENDU QUE chacune des municipalités desservies par la cour municipale ont trente (30) jours à compter de la réception de cette entente pour renoncer par voie de résolution, au bénéfice de cette dite entente;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Brougthon souhaite qu'une refonte de l'entente intermunicipale soit étudiée pour la possibilité de partage des profits;

Il est proposé par Guillaume Giroux et résolu à l'unanimité de maintenir la décision du conseil du 5 décembre 2022 et de renoncer, pour le moment, aux bénéfices de l'entente signée entre le ministre de la Justice du Québec, le directeur des poursuites criminelles et pénales et la Ville de Thetford Mines relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale de Thetford Mines daté du mois de mai 2023 et d'en informer par cette résolution la cour municipale commune de la Ville de Thetford Mines.

2023-07-118 6.5 - EMBAUCHE CONSULTANT MARC-ANDRÉ PARÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a entamé un processus d'embauche afin de combler le poste de greffier-trésorier et directeur général ainsi que le poste de secrétaire-adjointe;

ATTENDU QUE le consultant Marc-André Paré a été sélectionné dans le processus de recrutement et de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patricia René et résolu unanimement, que le consultant Marc-André Paré soit retenu pour ses services de consultant.

ADOPTÉ

7 - COMITÉ DES ÉLUS (ES)

Siège # 1 : M. Guillaume Giroux

- CCU
- Service de sécurité incendie

Siège #2 : Mme Chantale Thivierge

- Comité d'embellissement
- Office d'habitation et Comité des organismes
- Sécurité civile

Siège #3 : M. Alexandre Ringuette

- Famille et politique familiale
- Loisirs et terrain de jeu

Siège #4 : Mme Patricia René

- Bibliothèque Maurice-Couture
- Ressources Humaines

Suivi budgétaire

Siège #5 : M. Sylvain Garant

- Municipalité amie des Aînés et politique MADA
- Travaux publics

Siège #6 : Mme Émilie Legras

Fêtes municipales, fête de la pêche et fête nationale

Mairesse: Mme Francine Drouin

- Fonds région ruralité
- MRC et transport adapté
- Territoire, urbanisme, PDZA et règlements

8 - (S'IL Y A LIEU) AFFAIRES NOUVELLES

2023-07-119

8.1 - NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE TRÉSORIER ADJOINT

Il est proposé par Chantale Thivierge et résolu unanimement de nommer Brigitte Guay à titre de secrétaire trésorier adjoint et de la nommée signataire par intérim des chèques jusqu'à l'embauche d'un nouveau directeur général.

ADOPTÉ

9 - CORRRESPONDANCE DE LA MAIRESSE

Aucun

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Le comité consultatif des éoliennes demande des précisions sur le projet à venir

Réponse: Le conseil n'a pas reçu de suivi par la compagnie Pattern

- Les citoyens demande les raisons du départ de la directrice générale et de l'adjointe-administrative

Réponse: Raison personnelle

- Sur le procès verbal du 3 avril, ont aurait dû voir qu'à la période de questions, des citoyens avaient des questionnement sur les éoliennes
- -Une demande est formulée par M. Donovan Huppé afin de régulariser une partie du lot 4 679 071 (cette partie de lot coupe littéralement le chemin d'accès principal à Érablière M.D. Huppé Inc.) M. Huppé se chargerait des frais liées.
- Un citoyen demande si les bandes de patinoire seront retirées cette année:

Réponse: Non pour empêcher le bris à long terme

2023-07-120

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Alexandre Dubuc et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h40.

ADOPTÉE

Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
Francine Drouin Mairesse
Employé de la municipalité
Certificat de disponibilité de crédits
Je, soussignée, de la Municipalité de Saint-Pierre-de- Broughton certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Pierre-de- Broughton.
Employé de la municipalité